INSTITUT PAOLI-CALMETTES
unicancer Marseille

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Pr Christian CHABANNON élu président de la Conférence médicale d'établissement (CME) de l'Institut Paoli-Calmettes (IPC)

Marseille, le 10 décembre 2020.

Le Professeur Christian CHABANNON a été élu président de la Conférence médicale d'établissement (CME) de l'Institut Paoli-Calmettes. Il succède au Professeur Didier BLAISE, Chef du Département d'hématologie, dont le deuxième mandat, renouvelé en 2016, était arrivé à échéance. Le Dr Emmanuelle FOUGEREAU a, quant à elle, été élue vice-présidente.

Le vote, qui a eu lieu le 12 novembre dernier, a recueilli 100 % des suffrages exprimés de l'ensemble du Bureau de la CME qui regroupe 22 médecins et pharmaciens, dont des Chefs de départements et de services et 4 membres élus par la CME. Le nouveau président est élu pour un mandat de 4 ans.

La CME se réunira quatre fois par an sur convocation de son président ; le Bureau de la CME une fois par mois.

Chef de service du Centre de thérapie cellulaire le Professeur Christian CHABANNON a également occupé les postes de directeur du Cancéropôle PACA, de 2010 à 2015, et Coordonnateur de la Conférence des Cancéropôles pendant cette période. Il est le médecin coordonnateur du module Biothérapies du Centre d'Investigations Cliniques de Marseille.
« *Je souhaite m'investir pleinement dans les missions qui sont les nôtres, à la CME : au niveau de la qualité et de la sécurité des soins en m'impliquant dans la démarche de certification par la HAS (Haute autorité de santé)* », déclare le Professeur Christian Chabannon.

La vice-présidente, le Dr Emmanuelle FOUGEREAU, Responsable de la pharmacie, se félicite de pouvoir apporter son concours à la présidence en renforçant le rôle consultatif de la CME.
« N*ous serons le relais des responsables de département et de toute la communauté médicale* », ajoute-t-elle.

... / ...

Et de poursuivre : « *Nous nous emploierons à continuer de promouvoir les missions des Centres de lutte contre le cancer, que sont les soins, l'enseignement et la recherche. La recherche clinique, l'expertise et l'innovation seront également favorisées pour développer des soins d'excellence. Toutes nos actions tendent vers une démarche de qualité pour l'amélioration de la pertinence des soins chez les patients pris en charge pour un cancer ; c'est la partie intégrante de notre activité*. »

Le président et la vice-présidente de la CME de l'IPC intègreront la conférence nationale des présidents de Commission médicale d'établissement (CME) des Centres de lutte contre le cancer (CLCC).
Cette instance nationale réunit tous les présidents et vice-présidents des commissions médicales d'établissement (CME) des 20 CLCC.

A propos de l'IPC

Certifié par la Haute Autorité de Santé (HAS) en 2015 niveau A, et accrédité Comprehensive Cancer Center par l'OECI *l'Organisation of European Cancer Institutes)* en juin 2019, l'Institut Paoli-Calmettes est membre du réseau Unicancer. L'IPC rassemble 1 700 personnels médicaux et non médicaux, engagés dans la prise en charge globale de l'ensemble des pathologies cancéreuses : recherche, soins médicaux et de support, enseignement et formation. L'IPC a réalisé plus de 100 000 consultations et accueilli plus de 11 000 nouveaux patients en 2019. La prise en charge à l'IPC s'effectue exclusivement sur la base des tarifs de la sécurité sociale, et les dépassements d'honoraires ne sont pas pratiqués dans l'établissement. L'IPC a établi des coopérations avec une vingtaine d'établissements de santé de la région.

Pour plus d'informations : www.institutpaolicalmettes.fr

Contact presse :

Elisabeth **BELARBI** – Chargée des Relations presse

04 91 22 37 48 - 06 46 14 30 75
belarbie@ipc.unicancer.fr

Nous suivre :